

Réf: Dossier N° 112450

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ADM TRANSPORT-LOGISTIC » en abrégé « ADM
TRANSLOG »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME
TRANCHE DERRIERE LA CIE DE DJIBI, Lot 171, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 23/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADM TRANSPORT-LOGISTIC » en
abrégé « ADM TRANSLOG »

Objet : TRANSPORT PUBLIC ,DE MARCHANDISES ET DE
PERSONNE, TOUTES ACTIVITES SE RAPPROCHANT AU
TRANSPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME
TRANCHE DERRIERE LA CIE DE DJIBI, Lot 171, Ilot 25

Dirigeant(s) : M DIOMANDE ADAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04827 du 02/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23851/GTCA/RC/2022 du 02/06/2022

